

STATEMENT BY SENEGAL

MADE 15 JUNE 2004

**AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON
TRADE AND DEVELOPMENT**

Eleventh Session

São Paulo, Brazil

13-18 June 2004

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple, Un But, Une Foi

MINISTRE DU COMMERCE

XI^{ème} Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

DECLARATION DE MADAME AWA GUEYE KEBE

MINISTRE DU COMMERCE

SÃO PAULO, BRÉSIL

13 - 18 juin 2004

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, exprimer, au nom de son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, toute ma gratitude aux Autorités brésiliennes pour la parfaite organisation de la Conférence et l'hospitalité qui a été réservée à moi-même et à la délégation qui m'accompagne depuis notre arrivée dans cette belle ville de São Paulo.

Je me réjouis du choix du Brésil pour abriter les présentes assises de la CNUCED en raison des relations étroites d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays.

Je félicite le Bureau qui vient d'être installé et je suis convaincue que sous votre direction, Monsieur le Président, nos travaux vont connaître un franc succès.

Monsieur le Président,

La 11^{ème} Session qui coïncide avec le quatrième anniversaire de la CNUCED, m'offre l'occasion de rendre hommage à cette Institution des Nations Unies qui, depuis sa création, a contribué de manière significative, au renforcement des capacités des pays en développement dans le domaine de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et

stratégies de développement afin de favoriser leur intégration harmonieuse dans l'économie mondiale.

Vous me permettrez également de rendre un hommage particulier à Monsieur Rubens RICUPERO, Secrétaire Général de la CNUCED pour l'immense travail accompli à la tête de l'Institution et pour son engagement constant pour le développement des pays les plus pauvres.

Mesdames, Messieurs,

En dépit d'immenses efforts consentis pour entreprendre des réformes économiques institutionnelles en vue de son intégration dans le système commercial multilatéral, l'Afrique demeure le Continent qui a le moins tiré profit de la mondialisation.

En effet, la part du Continent dans les exportations mondiales de marchandises est passée de 6,5% en 1980 à 2,5% en 2000. Dans la même période, il a enregistré une croissance moyenne d'à peine 1,1% contre 5,9% pour l'Amérique Latine et 7,15% pour l'Asie. C'est dire que plus que tout autre Continent, l'Afrique a besoin de stratégies efficaces pour vaincre la pauvreté et assurer son développement économique. C'est pourquoi, le thème de la présente Session est d'une grande pertinence pour notre pays.

En effet, « **renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement, en particulier des pays en développement** » demeure une préoccupation majeure, si notre souci est de lutter contre les déséquilibres mondiaux qui font que l'immense

majorité de la population de la planète vit dans la pauvreté sans espoir de s'en sortir.

Ce constat met en relief toute l'importance qu'il convient d'accorder au **financement du développement**. En effet, dans les pays en développement où les ressources internes sont rares et où le poids de la dette extérieure pèse lourdement sur la capacité des gouvernements à entreprendre les investissements nécessaires, l'urgence commande que les questions d'Aide Publique au Développement et l'allégement de la dette extérieure soient adéquatement traitées pour lever les contraintes de développement des pays les moins nantis.

Toutefois, selon la Banque Africaine de Développement, l'Aide Publique au Développement en direction de l'Afrique a enregistré un recul sensible passant de 25,7 milliards de dollars US en 1990 à 15,7 milliards de dollars en 2001.

Dès lors, l'augmentation du volume de l'Aide Publique au Développement demeure une impérieuse nécessité. C'est pourquoi, j'exhorte la Communauté internationale à redoubler d'effort afin que les objectifs pertinents de la Déclaration du Millénaire pour le développement soient réalisés.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Afrique, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui constitue la feuille de route du Continent vers un développement durable a besoin d'un appui substantiel afin de faire de la renaissance africaine un projet viable.

Dans cette perspective, je lance un appel pressant aux pays développés et l'ensemble de la Communauté internationale pour qu'un soutien

financier conséquent soit apporté aux projets intégrateurs du NEPAD qui ont pour objectifs de résorber les disparités fondamentales entre l'Afrique et les pays développés.

Vous me permettez également d'évoquer la dette extérieure, qui, pour beaucoup de pays pauvres, a atteint un niveau inquiétant. En effet, entre 1990 et 2001, elle est passée de 88,1 à 100,3% pour les pays fortement endettés dont la plupart se trouvent en Afrique. Ce fardeau handicape lourdement nos pays qui ne peuvent pas faire face efficacement aux défis du développement.

Aussi, demeure-t-il plus que jamais nécessaire que l'Aide Publique au Développement soit accompagnée par l'allégement de la dette des pays pauvres.

Mesdames, Messieurs,

L'intégration harmonieuse des pays en développement dans l'économie mondiale suppose une capacité de production répondant aux exigences du marché de plus en plus concurrentiel, la création et le transfert de technologies, des niveaux de productivité conséquents et des entreprises compétitives. Pour ce faire, l'investissement joue un rôle primordial.

Cependant, compte tenu de l'insuffisance des ressources internes, l'investissement direct étranger demeure un instrument essentiel pour le développement de nos pays. Et c'est convaincu de ce fait que le Sénégal a mis en place un dispositif législatif et réglementaire apte à favoriser la promotion des investissements. Une Agence de Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) et un Conseil Présidentiel

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est ainsi offerte pour insister sur la nécessaire contribution du système commercial international et des négociations commerciales, au développement. Sur ce point, il est convenu d'adopter un cadre de négociations à l'OMC, d'ici le mois de juillet 2004.

A cet égard, les pays membres de l'OMC ont intérêt à ce que le Programme de travail de Doha soit réalisé et que ses principaux objectifs soient atteints. Pour ce faire, des mesures et des résultats concrets sont nécessaires surtout après l'échec de la cinquième Conférence de Cancun.

Dans cette perspective, les Ministres du Commerce des PMA de même que ceux de l'Union Africaine ont, à travers les Déclarations de Dakar et de Kigali, réaffirmé leur engagement pour l'établissement d'un système commercial multilatéral, fondé sur des règles et qui prend en compte les préoccupations de développement de leurs pays.

Tout en réaffirmant notre disponibilité à œuvrer de façon constructive à la réalisation des objectifs de l'agenda de Doha, je voudrais très brièvement rappeler que pour l'Agriculture, le Sénégal demande l'élimination progressive des subventions à l'exportation et la réduction substantielle des soutiens internes à la production.

Concernant **l'initiative sectorielle coton**, le soutien des pays membres de la CNUCED en vue de l'adoption d'une solution urgente aux

propositions soumises à l'OMC par les quatre pays co-auteurs, est fortement souhaité.

En ce qui concerne **l'accès aux marchés des produits non agricoles**, la mise en œuvre d'un traitement spécial et différencié qui tienne compte de l'importance des recettes douanières dans nos finances publiques, doit être prise en compte.

Le Sénégal demande enfin un soutien conséquent des pays membres de la CNUCED au **Programme du Cadre intégré d'assistance technique liée au Commerce** et au **JITAP** qui visent respectivement l'amélioration des capacités d'offre des pays les moins avancés et le renforcement des capacités institutionnelles des pays en développement.

Par ailleurs, il me revient de saluer les partenariats pour le développement que la 11^e CNUCED compte lancer dans les trois secteurs que sont les Produits de base, l'Investissement et le renforcement des capacités des Instituts de formation et de recherche des pays en développement.

Le quatrième secteur ciblé par la CNUCED à savoir les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication devrait venir renforcer l'initiative africaine développée par le Président de la République du Sénégal, et consistant en la création d'un Fonds de Solidarité Numérique visant à permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour combler le gap numérique entre les pays du Nord et ceux du Sud. Cette initiative pourrait contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises.

Dans cette perspective, je lance un appel solennel aux pays membres de la CNUCED pour qu'un appui soit apporté à ce Fonds qui bénéficie déjà

du soutien de l'Union Africaine, du G15 ainsi que de grandes villes européennes.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je relève avec satisfaction que la XI^{ème} Session de la CNUCED accorde une importance particulière à la parité hommes-femmes qu'elle reconnaît comme indispensable à la réalisation des objectifs de croissance et de développement durable. Aussi, nous encourageons la CNUCED à traduire cette prise en conscience en actes concrets pour que les hommes et les femmes puissent contribuer de manière efficace au développement économique de nos pays.

J'ai espoir qu'au sortir de nos travaux, des avancées significatives seront enregistrées pour la réalisation d'une plus grande synergie entre le commerce et le développement durable au bénéfice de toutes les catégories sociales.

Je vous remercie de votre attention.